



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin
d'information

Volume No 10 – Numéro 5

Le 31 janvier 2008

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Lors de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2008, le Conseil des commissaires a soumis à la consultation, auprès des organismes concernés, trois documents importants, pour l'année scolaire 2008-2009 : « *Critères d'inscription des élèves dans les écoles* », « *Répartition des services éducatifs entre les écoles* » et « *Répartition des services éducatifs entre les centres* ».

À la suite des négociations entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones et la Centrale des syndicats du Québec, pour le compte des syndicats des professionnelles et des professionnels, le Conseil des commissaires a résolu d'adopter l'entente intervenue au niveau national concernant des modifications à la convention collective du personnel professionnel. Par ailleurs, également à la suite des négociations entre le Comité patronal et, cette fois, la Fédération des employées et employés de services publics, le Conseil a adopté l'entente intervenue au niveau national concernant des modifications à la convention collective du personnel de soutien.

La *Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires* a été adoptée, pour fins de consultation.

Dans le dossier de l'économie d'énergie, le Conseil a mandaté la firme Teknika-HBA inc. pour préparer une demande à Hydro-Québec, en vue de l'obtention d'une aide financière provenant du programme « *Mieux consommer* ».

À la suite de rapports présentés par des comités d'analyse, le Conseil des commissaires a pris des décisions, en lien avec la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école*. Ces décisions qui concernent l'école l'Envol, de même que les pavillons Arc-en-ciel et Euclide-Fournier, sont expliquées dans un communiqué inclus dans la présente édition du journal *Le Phare*. Nous vous invitons à le lire pour en connaître tous les détails.

Dans le dossier de *l'Inforoute du Bas-Saint-Laurent*, le Conseil a autorisé le Comité de gérance du réseau à rendre disponibles les fibres demandées, afin de compléter le lien entre les réseaux Est et Ouest du territoire. La liaison des deux réseaux requiert la construction d'un tronçon de fibres entre Esprit-Saint et Lac-des-Aigles. Les secteurs Est et Ouest doivent être reliés afin de former un réseau couvrant l'ensemble du Bas-Saint-Laurent.

Le Conseil a accepté la mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2007-2008, à titre de rapport d'étape. Un article portant sur la révision budgétaire vous est proposé, à la suite de la chronique « *Conseil des commissaires* ».

Le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements, pour la période allant de 2008-2009 à 2010-2011*, ont été acceptés par le Conseil, pour fins de consultation.

La Commission scolaire des Phares a adressé ses plus sincères condoléances à la famille de monsieur Emmanuel Roy, à la suite de son récent décès.

Le Conseil des commissaires travaille à l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique pour les cinq prochaines années. Des comités ont été formés en vue de réaliser cet objectif. Le Comité de pilotage est formé de madame Nadyne Langlois et de messieurs Raymond Tudeau, Jacques Deschênes et Guy Potvin, le Comité de travail EHDAA réunit madame Noëlla Bourdages et monsieur Jean-Maurice Lechasseur, le Comité de travail sur l'enrichissement regroupe messieurs Luc Marcoux et Philippe St-Germain alors que le Comité de développement de la formation professionnelle est composé de messieurs Raynald Caissy et Patrice Cayouette.

Dans un autre ordre d'idées, il a été résolu de nommer par intérim madame Vicky Boucher au poste de coordonnatrice des Services des ressources humaines, jusqu'au retour au travail du titulaire du poste, mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

Il est également résolu de nommer par intérim madame Annick Marquis au poste d'agente d'administration des Services des ressources humaines, jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste, mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

Enfin, le Conseil a offert ses félicitations à des élèves méritants :

- Marie-Élaine D'Astous, élève de l'école Paul-Hubert, qui a été nommée athlète féminine dans la catégorie régionale au *Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent* (URLS), en patinage artistique;
- Frédéric Genest, élève de l'école de l'Estran, qui a été nommé athlète masculin dans la catégorie régionale, au *Gala Méritas sportif*, en gymnastique;
- Louis-Frédéric Verreault-Giroux (grand gagnant, premier cycle du secondaire), Samantha Pelletier (grande gagnante, deuxième cycle du secondaire) et Simon Ouellet-St-Pierre (gagnant régional, deuxième cycle du secondaire), qui ont remporté, à l'école le Mistral, le concours de nouvelles et de récits fantastiques « *L'écorce fabuleuse* ». Caroline Langlois, élève du premier cycle du secondaire à l'école Sainte-Luce, a mérité une mention d'honneur dans le cadre du même concours.

Révision budgétaire à la Commission scolaire des Phares

Dans le cadre de sa séance publique du 14 janvier 2008, la Commission scolaire des Phares a adopté une révision budgétaire pour l'année en cours. Selon les données actuelles, la Commission scolaire terminera l'année avec un déficit de 615 000 \$, ce qui

représente une augmentation de 27 000 \$ du déficit, par rapport aux prévisions budgétaires adoptées en juin 2007 (budget 2007-2008).

Deux éléments expliquent cette augmentation du déficit : une baisse plus importante que

prévue du nombre d'élèves qui fréquentent les établissements de la Commission scolaire, cette année (une diminution de 190 élèves était anticipée alors que la diminution réelle est de 236 élèves) et un coût énergétique plus élevé.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport annonçait récemment des investissements supplémentaires qui se traduiront par un ajout de 377 500 \$, à la Commission scolaire des Phares, afin de renforcer les stratégies d'intervention favorisant la réussite des élèves ayant un handicap ou vivant des difficultés d'apprentissage. Ces mesures supplémentaires couvriront l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire des Phares. De plus, le Ministère accorde une aide financière de près de 100 000 \$ dans le but de favoriser chez les élèves l'adoption de saines habitudes alimentaires. Finalement, un montant de près de 300 000 \$ sera injecté dans le renouvellement d'équipements informatiques.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, se réjouit de la décision du MELS d'investir des allocations supplémentaires dans l'amélioration des services aux élèves. « Cette décision va d'ailleurs dans le sens des efforts réalisés par la C.S. des Phares dans le but d'accroître l'aide aux élèves en difficulté et de favoriser la réussite de l'ensemble de sa clientèle. Par ailleurs, lorsque la Commission scolaire a des décisions difficiles à prendre, pour des raisons budgétaires, elle le fait en préservant et en bonifiant, en tout premier lieu, les services aux élèves. » Malgré ces investissements ministériels qui s'appliquent à des secteurs particuliers et non à l'ensemble de son budget, la Commission scolaire des Phares doit maintenir une gestion très serrée, afin d'éviter d'accroître son déficit et de réduire encore ses surplus cumulés qui ne représentent maintenant qu'une mince marge de manœuvre.

Pour trois écoles en milieu rural

La Commission scolaire des Phares rend des décisions

Lors de sa séance ordinaire du 14 janvier 2008, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a reçu les rapports des comités d'analyse formés pour faire un état de situation dans trois petites écoles primaires, le pavillon Arc-en-ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc, le pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles Garnier et l'école l'Envol, située à Métis-sur-Mer.

Les trois comités d'analyse étaient formés, chacun, de commissaires, d'un ou de parents du conseil d'établissement, du directeur général et de la directrice générale adjointe de la Commission scolaire, d'une représentante du Service des ressources humaines, du directeur des Services des ressources matérielles et du directeur ou de la directrice

de l'école concernée. L'objectif de chacun des comités était de formuler une recommandation au Conseil des commissaires sur l'orientation à prendre quant au maintien ou à la fermeture de l'école ou du pavillon concerné. Les membres des comités ont pris connaissance de différentes données, en prenant en considération, principalement, les points suivants :

- Évaluation de la qualité des services pédagogiques;
- Évaluation des paramètres touchant la socialisation;
- Établissement d'un parallèle avec les services éducatifs dispensés dans les autres écoles.

Voici un résumé de l'analyse des comités et des décisions prises par le Conseil des commissaires.

École l'Envol

La clientèle :

L'école dispense des services à 24 élèves en 2007-2008. Selon les prévisions actuelles, la clientèle devrait passer à 30 l'an prochain et revenir à 24 dans quatre ans.

Les constats :

- Pas de problème d'absentéisme;
- L'éducation est hautement considérée par la communauté, qui s'implique à l'école;
- Les résultats scolaires sont très comparables à ceux que l'on retrouve dans des écoles plus grandes;
- Plusieurs activités culturelles et sportives y sont organisées et elles sont très populaires auprès des élèves;
- Les enseignantes sont passionnées par l'éducation et sont très dynamiques;
- Le projet « *Envol avec Métis* » a des retombées positives pour l'école, les élèves et toute la municipalité. La présence d'une communauté anglophone est perçue comme un atout majeur.

La décision :

L'école l'Envol demeurera ouverte.

Pavillon Euclide-Fournier

La clientèle :

Le pavillon accueille 19 élèves en 2007-2008. Selon les prévisions, la clientèle devrait passer à huit élèves dans quatre ans.

Les constats :

- Le temps d'enseignement par élève est supérieur à la moyenne;
- Suivi rigoureux des services en orthopédagogie et en psychoéducation;
- De nombreuses sorties culturelles favorisent la socialisation et

contribuent à contrer l'effet de l'éloignement géographique;

- Un projet de *Friperie* bien organisé favorise le développement de plusieurs compétences chez les élèves;
- Les résultats scolaires sont très comparables à ceux que l'on retrouve dans des écoles plus grandes;
- L'OPP est très dynamique;
- On retrouve à l'intérieur et à l'extérieur de l'école des aménagements de qualité;
- Le projet « *École éloignée en réseau* » est en plein développement et sera très efficace pour contrer l'isolement.

La décision :

Le pavillon Euclide-Fournier demeurera ouvert. Toutefois, considérant la baisse prévisible du nombre d'élèves qui devraient fréquenter ce pavillon dans les prochaines années, le comité recommande de refaire l'analyse de la situation à l'automne 2008.

Pavillon Arc-en-ciel

La clientèle :

Le pavillon accueille 21 élèves en 2007-2008. Selon les prévisions, la clientèle devrait passer à 25 élèves dans quatre ans.

Les constats :

- Pas de problème d'absentéisme à ce pavillon;
- La fusion des trois conseils d'établissement et la formation de l'école institutionnelle *du Portage* apportent un nouveau dynamisme à l'école et ont des retombées intéressantes pour les trois communautés;
- Les résultats scolaires sont très comparables à ceux que l'on observe dans des écoles plus grandes;
- L'organisation de l'aide aux devoirs est réussie;
- Le projet « *École éloignée en réseau* » sera très efficace pour contrer l'isolement;

- La bibliothèque a été récemment améliorée;
- La communauté s'implique à l'école, notamment dans le projet « *Arts-Nature* ».

La décision :

Le pavillon Arc-en-ciel demeurera ouvert. Toutefois, considérant que la stabilité relative du nombre d'élèves qui devraient fréquenter ce pavillon dans les prochaines années mérite une attention particulière, le comité recom-

mande de refaire l'analyse de la situation dans deux ans, soit à l'automne 2009.

Le Conseil des commissaires remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans les démarches d'analyse. Il souligne également le rôle important que doit jouer chaque milieu pour le développement et le maintien de son école. En ce sens, des rencontres sont prévues avec les intervenants locaux et régionaux, afin de les sensibiliser à leur nécessaire implication.

Valorisation du personnel

Dans le cadre d'un projet de valorisation du personnel développé par le Comité paritaire en santé et sécurité au travail, nous vous proposons un texte portant sur une personne qui est à l'emploi de la Commission scolaire des Phares, à titre de technicienne en éducation spécialisée. Au cours des dernières années, nous avons publié d'autres textes portant sur des employées et employés de la Commission scolaire. Le but de cette

chronique est de faire connaître davantage le travail des gens qui oeuvrent, à divers niveaux, au sein de notre organisation. Comme cette chronique de valorisation concerne le personnel de soutien, le Comité en santé et sécurité au travail a demandé la collaboration du Syndicat du personnel de soutien scolaire des Phares pour choisir les personnes qui feront l'objet des chroniques.

Louise Gagné

L'énergie au service des jeunes!

Technicienne en éducation spécialisée depuis 18 ans à la Commission scolaire des Phares, madame Louise Gagné est une personne enthousiaste et dynamique. Son travail auprès des enfants ayant une différence lui apporte chaque jour beaucoup de motivation et de satisfaction. De plus, elle contribue à favoriser le mieux-être de tous les élèves de l'école des Bois-et-Marées!

Louise a travaillé en garderie avant d'entrer à la Commission scolaire. Au pavillon Saint-Joseph, à Mont-Joli, elle a notamment travaillé dans une classe spécialisée avec des enfants qui ont une déficience légère ou

moyenne. Elle est ensuite intervenue auprès d'enfants autistes à l'école de Sainte-Angèle. Plus récemment, elle a intégré l'équipe de l'école des Bois-et-Marées, se rapprochant en même temps de son lieu de résidence, Sainte-Luce. Elle accompagne actuellement un jeune, dans une classe de maternelle.

Louise accueille le jeune dès son arrivée à l'école, le matin, et l'accompagne durant toute la journée dans ses différentes activités, dans la classe comme dans la cour de récréation. « *Les liens qui se créent avec l'enfant me permettent de bien le connaître, de suivre ses progrès. Je dois lui consacrer une attention constante, mais tous les progrès*

qu'il réalise sont pour moi une importante source de motivation. »

Si Madame Gagné peut consacrer beaucoup d'attention et d'énergie au jeune qu'elle accompagne, c'est qu'elle sait aussi comment se ressourcer. Après sa journée de travail à l'école, elle donne des cours de *workout!* Adepte de l'activité physique, Louise s'entraîne régulièrement et est en excellente forme. Sportive, elle pratique le *workout* et le *tae-boxe* depuis 20 ans, tout en donnant des cours à des adultes et à des adolescents. Elle pratique aussi, notamment, le vélo, le patin à roues alignées, la natation et le kayak, sans oublier les activités hivernales! « *Les activités physiques favorisent mon équilibre, me permettent d'évacuer mon stress.* »

En octobre dernier, en collaboration avec le personnel enseignant et la direction, Louise a élaboré un programme d'activités à l'école des Bois-et-Marées. Le matin, plusieurs fois par semaine, les élèves se rendent au gymnase pour faire, avec Louise, de 10 à 12 minutes de *workout*, histoire de se mettre en forme pour la journée. Les résultats n'ont pas tardé : les enfants vivent moins de stress et manifestent plus d'attention, en classe. Ces séances d'activités physiques sur la musique sont déjà très populaires auprès de tous les élèves de l'école!

Mère de deux enfants, passionnée par sa vie de famille, son travail et ses diverses activités, Louise Gagné possède une énergie contagieuse et une joie de vivre qui rayonne autour d'elle!

« *Bye Bye 2007* » à l'école Paul-Hubert

Les membres de l'association *Jeunes du Monde* ont organisé un spectacle au profit de La Guignolée, « *Bye Bye 2007* », le 19 décembre dernier, à l'Auditorium de l'école Paul-Hubert. Tout en rassemblant sur scène une trentaine de jeunes talents de la région, ce spectacle a permis de recueillir des fonds pour venir en aide aux personnes de notre milieu qui vivent des difficultés, au plan économique.

Une vingtaine de numéros ont été présentés au public, dans les catégories chanson, humour et danse. La chanson populaire était à l'honneur, mais également des chants du temps des Fêtes. Notons la participation au déroulement de ce spectacle de l'École de danse Quatre-Temps et de jeunes artistes invités tels que Frédéric Dubé, Maïna Albert et des membres de la Ligue d'improvisation de Rimouski.

Très active à l'école Paul-Hubert, l'association *Jeunes du Monde* a pour objectifs de contribuer au développement de la citoyenneté des jeunes sans frontière, de favoriser une ouverture aux cultures du monde et l'éducation à la solidarité internationale. L'organisation de ce spectacle est un moyen de plus, pour l'association, de s'impliquer dans la communauté et de venir en aide aux personnes qui ont eu moins de chances, dans la vie.

En plus de ce spectacle, le groupe *Jeunes du Monde* organise une collecte de livres pour l'organisme *Culture à partager*, une collecte de jouets en collaboration avec les pompiers, un kiosque de sensibilisation aux impacts du conflit en Afghanistan, un kiosque de sensibilisation sur la situation politique au Darfour et diverses conférences sur des situations mondiales.

Des cartes pour la paix dans le monde

Animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, madame Marthe Leclerc a élaboré un projet de collaboration entre une vingtaine de classes de la Commission scolaire des Phares et deux groupes d'*Amnistie internationale* de la région, afin d'expédier des cartes de souhaits à des prisonniers et des prisonnières d'opinion, dans le monde. Des enfants qui fréquentent des écoles primaires ont été invités à réaliser des dessins colorés qui sont sources d'espoir.

Les élèves des classes participantes ont confectionné de belles cartes, puis des représentants d'*Amnistie internationale* ont invité la population à signer ces cartes, au centre commercial La Grande Place, à

Rimouski. Des adultes et des élèves du *Programme d'éducation internationale* de l'école Saint-Jean, de même que des jeunes du Cégep de Rimouski ont également travaillé à la préparation de cartes, au kiosque d'*Amnistie*. Près de 600 cartes ont été acheminées à des prisonniers.

Non seulement ces cartes colorées pourront apporter du réconfort aux prisonniers, mais l'expérience a prouvé que des personnes innocentes ont été libérées, grâce à des cartes de vœux. Par ailleurs, cette activité de solidarité a sensibilisé tous les jeunes participants à l'importance de poser des gestes concrets en faveur de l'entraide et de la paix.

Des élèves participent à *La Guignolée*

Les élèves de l'école de l'Estran, à Rimouski, ont contribué au succès de *La Guignolée* en recueillant des denrées non périssables pour les familles qui éprouvent des difficultés d'ordre économique. Chacune des classes de l'école a ainsi pu remettre des denrées aux bénévoles de *La Guignolée*, le 11 décembre, lors de leur visite à l'école. En plus de permettre à l'organisme de donner encore plus de denrées aux familles, durant la

période des Fêtes, cette activité a sensibilisé les jeunes au partage et aux valeurs humanitaires. Plusieurs bénévoles de *La Guignolée* se sont rendus directement dans les classes, ont discuté avec les enfants et ont recueilli les dons de nourriture. Ces bénévoles sont messieurs Pierre Gendreau, Gilles Allaire, Yves-Marie Gagné, Jean-Hugues Raymond, Marcel Goulet, Réal Jenniss et madame Lucette Gendreau.

À l'école des Bois-et-Marées

Des élèves en pleine forme!

À la suite d'une initiative de madame Louise Gagné, technicienne en éducation spécialisée, les groupes d'élèves de l'école des Bois-et-Marées, du secteur Luceville, font de 10 à 12 minutes de *workout* au gymnase, quelques

matins par semaine, sur une musique entraînante.

Les élèves participent à cette activité avec enthousiasme et améliorent du même coup leur forme physique. Par ailleurs, ils en

retirent d'autres bénéfices puisque les enseignants, qui participent volontiers au projet, ont noté que les jeunes manifestaient davantage d'attention et de concentration en classe.

Notons que les élèves qui fréquentent l'école des Bois-et-Marées bénéficient de deux heures d'éducation physique par semaine. Par

ailleurs, le volet « *Québec en forme* » qui a été appliqué dans plusieurs établissements de La Mitis contribue également à diversifier les activités à l'intérieur de l'école des Bois-et-Marées et à sensibiliser les jeunes à l'importance d'être actifs, sur une base régulière, pour acquérir et conserver une bonne santé.

Concert avec l'OSE

Une grande réussite au plan pédagogique pour les élèves de l'école du Rocher/D'Auteuil

La direction de l'école du Rocher/D'Auteuil souligne le grand succès du concert présenté par 250 élèves et l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, le 1^{er} décembre dernier, à la salle Desjardins-Telus. Non seulement les jeunes artistes et les musiciens de l'Orchestre se sont produits devant une salle comble, mais ce concert aura des retombées importantes au plan pédagogique.

Ce concert a exigé des mois de préparation de la part des élèves et du personnel de l'école du Rocher/D'Auteuil. « *Ce projet a mis à contribution l'ensemble du personnel de l'école. Les membres du personnel dont, bien sûr, les enseignants, n'ont pas compté leurs heures. Les élèves ont également travaillé très fort et ont investi leur temps, leur énergie et leur enthousiasme dans ce beau projet. Mais en plus de renforcer les valeurs de solidarité et un sentiment d'appartenance à l'école, ce projet a aussi permis de mettre en application plusieurs aspects du Renouveau pédagogique* », explique la directrice de l'école, madame Mado Dugas.

Orientées dans le sens du projet éducatif de l'école du Rocher/D'Auteuil, un projet axé sur les arts, la préparation et la réalisation du concert des jeunes avec l'OSE ont aussi permis aux élèves de s'investir dans leurs propres apprentissages, de développer leur

autonomie, leur sens de la coopération et du travail en équipe, tout en intégrant différentes matières, dont le français et les arts. Les élèves ont participé au concert en tant que musiciens ou choristes, mais ils ont aussi réalisé des toiles inspirées de pièces interprétées lors de ce concert. Ce projet de création de tableaux a été initié par le comité culturel de l'école. « *L'ensemble du projet est un bel exemple de réussite dans l'application de la réforme de l'éducation* », ajoute Madame Dugas.

Ce projet a aussi été une source importante de fierté, chez les élèves et le personnel, mais également du côté des parents. Le concert a été un moment intense d'émotion pour les parents qui étaient fiers de voir leurs enfants partager la scène avec un orchestre symphonique!

La directrice de l'école du Rocher/D'Auteuil tient à souligner le travail colossal accompli, dans la réalisation de ce projet, par monsieur Gaétan St-Laurent, enseignant en musique. « *Il sait transmettre sa passion aux jeunes, de même que la recherche de la qualité* ». Elle remercie également de façon toute particulière le directeur musical de l'Orchestre, monsieur Luc Chaput, qui a cru au projet dès le début et qui a su stimuler les jeunes à chacune des étapes, et la directrice générale de l'OSE,

madame Carole Lévesque, qui s'est également impliquée personnellement auprès des élèves

et qui a participé activement à l'organisation et au succès de ce concert.

Le Concours québécois en entrepreneuriat

La dixième édition est lancée

Le *Concours québécois en entrepreneuriat* vise à promouvoir et à développer les valeurs entrepreneuriales chez les élèves. Ces valeurs sont, principalement, le sens des responsabilités, le leadership, la ténacité, la confiance en soi, l'autonomie, l'esprit d'équipe. Ces mêmes valeurs sont d'ailleurs véhiculées à l'intérieur du programme de formation. Le concours peut donc devenir un outil pédagogique intéressant.

En plus d'être éligible à des prix, tout projet peut être présenté dans le cadre de la « *Mesure de sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant* », à condition de

respecter les exigences particulières liées à cette mesure. Cette mesure peut rapporter jusqu'à 750 \$ et soutenir ainsi la réalisation de projets entrepreneuriaux avec les élèves.

La date limite pour le dépôt des projets est le 17 mars 2008, mais les responsables du concours souhaitent recevoir les projets au plus tard durant la dernière semaine de février.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez visiter le site du concours à l'adresse : www.concours-entrepreneur.org

Merci à madame France Duchesne, responsable locale du Concours québécois en entrepreneuriat et directrice adjointe des Services éducatifs, pour la préparation de cet article.

Entraide Le Rameau cherche des bénévoles

L'organisme communautaire *Entraide Le Rameau* apporte un soutien concret aux personnes séparées ou divorcées, de même qu'aux enfants qui sont touchés par ces événements.

L'organisme est actuellement à la recherche de personnes qui seraient disposées à donner de leur temps pour apporter leur aide et leur soutien. *L'Entraide Le Rameau* offre principalement deux services.

Les visites supervisées constituent une façon de maintenir le lien parent-enfant, à la suite d'une rupture d'union s'avérant problématique. Ainsi, le parent se prévaut de son droit, donné par ordre de cour, de voir son enfant, sous la surveillance d'intervenants. Les tâches de la personne bénévole de l'organisme *Entraide Le Rameau* consistent principalement à accueillir l'enfant et à le

prendre en charge jusqu'à l'arrivée du parent (une quinzaine de minutes), à accueillir le parent visiteur, faciliter le contact entre le parent et l'enfant, consigner au dossier les observations relatives au déroulement de la rencontre et aider le parent à acquérir des compétences parentales, au besoin.

Par ailleurs, un service d'échange permet à un parent n'ayant pas la garde légale de son enfant et pour lequel il y a interdiction de contact avec l'ex-conjointe ou l'ex-conjoint), de pouvoir venir chercher et reconduire son enfant au *Rameau*, selon un horaire précis.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice d'*Entraide Le Rameau* de Rimouski, madame Christiane Goyette, en composant le 725-3434.

À l'école des Merisiers

Des élèves deviennent des guides touristiques

Les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire de l'école des Merisiers, de Sainte-Blandine, sont devenus de véritables guides touristiques! Regroupés en une vingtaine d'équipes, les 67 jeunes ont aménagé des kiosques touristiques et ainsi permis à d'autres jeunes et aux visiteurs adultes de mieux connaître différents pays du monde.

Tout à fait dans l'esprit de la réforme de l'éducation, ce projet a permis aux élèves de travailler de concert, supervisés par des enseignants, et a favorisé le développement de diverses compétences chez les jeunes, en appliquant des connaissances, notamment, en français, géographie, anglais, mathématiques, de même qu'en arts plastiques. Les élèves ont

fait des recherches et recueilli de l'information sur différents pays, en développant des thèmes: climat, culture, économie, etc. Ils ont également utilisé leurs connaissances en informatique pour concevoir des dépliants touristiques.

Lorsque les renseignements ont été traités et que l'aménagement des kiosques a été complété, les élèves du secondaire ont accueilli leurs jeunes collègues du primaire. En soirée, une présentation spéciale a été faite aux parents. La directrice de l'école des Merisiers, madame Liette Bigras, précise que ce projet éducatif et stimulant a soulevé l'enthousiasme des participants, mais également des visiteurs.